

# Fiche de poste

## Ingénieur systèmes-~~et~~ réseaux-sécurité



Sites : Albertville, Moutiers et St Pierre d'Albigny (Dubettier)

Version n° Travail

MODE OPERATOIRE

Diffusé en : Mars 2021

CODE

Page 1 sur 6

### 1° Objet et Mots-clés

Ce document présente la fiche de poste d'Ingénieur systèmes-réseaux-sécurité du SIH à la DSIO du CHAM.

Mots-clés : fiche de poste, ingénieur systèmes réseaux sécurité, cybersécurité, IAM, audits

### 2° Domaine d'application

Personnels de la DSIO

### 3° Définitions ou abréviations

ATSI : Architecte Technique du Système d'Information  
DSIO : Direction des Systèmes d'Information et de l'Organisation  
GHT : Groupement Hospitalier de Territoire  
RSI : Responsable du Système d'Information  
RSSI : Responsable Sécurité du Système d'Information  
SI : Système d'Information  
SIH : Système d'Information Hospitalier  
PCA/PRA : Plan de Continuité d'Activité / Plan de Reprise d'Activité

### 4° Documents associés / Annexes

Aucun

### 5° Références bibliographiques

Documents externes :

- Nomenclature CIGREF des métiers du Système d'Information (version 4 mise à jour 2022)
- Référentiel européen des compétences numériques (version 3)

### 6° Historique des mises à jour et tableau des visas

N° version	Date	Historique des mises à jour (indications des modifications)	N° des pages modifiées
Travail	19/09/2024	Création	---
1.0	19/09/2024	Validation de la version	

<b>Rédaction</b>	JM Rasle, Directeur des Systèmes d'Information et de l'Organisation	19/09/2024
<b>Relecture</b>	André PILLON (Responsable Sécurité du Système d'Information du GHT) Alain GESTIN (Architecte technique et oSSI du CHMS)	19/09/2024
<b>Validation</b>	JM Rasle, Directeur des Systèmes d'Information et de l'Organisation	19/09/2024

## 7° Description de l'activité

### 1- LIEU D'AFFECTATION AGENT

DSIO du CHAM, site d'Albertville

### 2- RESPONSABLE(S) HIERARCHIQUE(S) / FONCTIONNEL(S)

Rattachement hiérarchique : travaille sous l'autorité du Directeur des Systèmes d'Information et de l'Organisation du CHAM

### 3- MISSIONS

Il conduit des projets informatiques techniques en conformité avec le cahier des charges, jusqu'à leur mise en production, dans le respect des coûts, délais et règles de l'art, en coordination avec des équipes multidisciplinaires et/ou multi sites.

Il assure la gestion courante de l'exploitation système dans le respect des plannings et de la qualité attendue. Il surveille l'activité des équipements informatiques physiques et logiques associés, afin de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des systèmes hébergeant les applications, dans le cadre des normes, méthodes d'exploitation et de sécurité.

#### **Missions génériques au poste d'ingénieur systèmes et réseaux :**

- Il conçoit et promeut l'architecture technique du système d'information (Système Réseau (Télécom) et Sécurité). Son avis peut lui être demandé sur des projets de Téléphonie.
- Il met en production, administre et exploite des solutions de sécurité (antivirus, supervision, bastion, IAM, etc.). Il participe au bon fonctionnement des solutions de sécurité en garantissant le maintien en conditions opérationnelles et de sécurité.
- Il réalise des évaluations techniques de la sécurité des environnements informatiques. Il identifie et/ou analyse les vulnérabilités et propose des actions de remédiation. Il peut réaliser différents types d'audits en fonction de son périmètre d'activité (AD, droits applicatifs, habilitations, etc.). Il assure une veille technologique sur l'état du marché pour ces secteurs d'activité.
- Il assure les missions d'un chef de projet dans le contexte de l'architecture technique du SIH.
- Il assure le contrôle technique des projets et est force de proposition vis-à-vis de l'encadrement ou des chefs de projets sur l'évolution technique du système d'information.
- Il propose les standards techniques du système d'information et les valide avec le DSIO.
- Sous couvert du DSIO, il élabore des scénarios d'évolution de l'architecture technique du SI en conformité avec la politique de l'établissement et les besoins de sécurisation édictés par le RSSI du GHT.
- Il définit les PCA et PRA, en lien avec le DSIO.
- Il suit la mise en œuvre de l'architecture technique retenue pour les nouveaux projets et pour le système d'information.
- Il participe à la rédaction de la documentation nécessaire à l'exploitation de l'infrastructure technique.

### 4- INTERACTIONS PROFESSIONNELLES

- Avec l'équipe informatique du CHAM
- Avec le responsable de la sécurité du système d'information du GHT (RSSI)
- Avec le délégué à la protection des données du CHAM et du GHT (DPD / DPO)
- Avec l'architecte technique du GHT
- Avec les utilisateurs et référents métiers du CHAM et du GHT
- Avec les chefs de projets fonctionnels
- Avec les prestataires et fournisseurs
- Avec les autres DSIO des établissements du GHT si les projets le nécessitent

## 5- DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

### PLANIFICATION, ORGANISATION, GESTION :

- Encadrement d'agents de la Direction informatique
- Suit les projets dont il a la charge (coûts, délais, charges, reporting à l'encadrement)
- Analyse et propose des solutions pour améliorer continuellement la productivité de son équipe
- Avec l'aide du DSIO et/ou de son interlocuteur technique GHT, il conçoit et promeut l'architecture technique système, réseaux et télécoms du SI
- S'assure que l'inventaire (serveurs, stockage, switches, firewall, autocom ...) est complet et suivi
- Réalise des études d'impact des nouveaux projets / des nouvelles technologies sur l'architecture existante du SI
- Pilote et/ou accompagne la mise en place des nouvelles solutions retenues

### PRODUCTION INFORMATIQUE, MAINTENANCE :

- Met en œuvre, administre et supervise la maintenance des matériels, logiciels d'exploitation, bases de données, outils, systèmes liés à l'infrastructure informatique et en optimise les ressources
- Contribue, à tous les niveaux, à la résolution des incidents de son domaine d'activité (niveaux 2 et 3), signalés par les utilisateurs ou par des outils de supervision et qui nuisent à la qualité et à la continuité de service. Escalade auprès du Directeur du SI en cas de nécessité
- Coordonne la réalisation des traitements informatiques de son département dans les meilleures conditions de qualité de délais et de coûts
- Met à disposition les ressources nécessaires aux autres départements de la DSIO en fonction des besoins (projets et maintien de l'existant en conditions opérationnelles)
- Effectue la recette des nouvelles installations techniques et apprécie leur conformité au cahier des charges

### QUALITÉ, SÉCURITÉ :

- Assure l'exploitation et la maintenance en conditions opérationnelles de l'ensemble des matériels et logiciels de son domaine d'activité
- Organise l'information en cas de situation perturbée, diffuse l'information nécessaire à l'exercice du métier
- Rédige les documentations techniques et d'exploitation relatives à son secteur d'activité
- Participe au respect des procédures et d'assurance de qualité et de sécurité du SI
- Propose les contrats de service (SLA) associés aux processus techniques de gestion des incidents et des demandes utilisateurs qui engagent la DSIO auprès des métiers
- Alerte sa hiérarchie sur tout incident qui est « hors norme » et alerte les autres départements de la DSIO en cas de suspicion d'escalade
- Applique les plans de secours (PCA/PRA)
- Rédige et applique les documentations techniques et d'exploitation des systèmes relatives à son secteur d'activité
- Participe au respect des procédures et d'assurance de qualité et de sécurité du SI

### GESTION DES MOYENS :

- Est force de proposition, tant du point de vue technique qu'économique et budgétaire, pour :
  - Assurer le maintien au niveau technique adéquat des moyens de production
  - Anticiper les évolutions technologiques et leurs impacts sur le dimensionnement de l'environnement de production (par exemple intégration de nouvelle technologie sur du stockage, de la sauvegarde...)
- Forme et informe l'équipe informatique sur les questions d'architecture technique

### STRATÉGIE SI :

- Participe/est force de proposition aux décisions concernant la stratégie SI, les évolutions des architectures techniques et télécoms
- Est force de proposition vis-à-vis des chefs de projets fonctionnels, des responsables de services, du Directeur du SI, du RSSI de GHT sur l'évolution technique du SI
- Propose les standards techniques du SI et les valide avec l'architecte technique du GHT
- Participe activement aux projets du GHT dans son périmètre avec ses collègues des autres CH
- Avec l'aide de l'architecte technique du SI, élabore des scénarios d'évolution de l'architecture technique du SI en conformité avec la politique de l'établissement (et/ou GHT) et les besoins de sécurisation édictés par le RSSI
- Assure une veille technologique afin de garantir une pertinence et une cohérence des infrastructures

SUIVI :

- Est force de proposition pour l'évolution des systèmes en anticipant les besoins en termes de dimensionnement et de sécurité des systèmes

RELATIONS FOURNISSEURS :

- Entretient une parfaite maîtrise des relations avec les fournisseurs, en particulier les éditeurs de logiciels, sociétés de services et cabinets de conseil intervenant sur l'infrastructure technique du SI
- Participe aux consultations pour le choix de solutions matérielles et logicielles, dans le respect de la commande publique
- Demande des devis en cas d'évolution et les soumet à sa hiérarchie. Vérifie le service fait
- S'assure du suivi des interventions des prestataires en cas de panne sur un matériel/logiciel
- S'assure du suivi des contrats informatiques de son département

**6- COMPETENCES REQUISES**

Compétences (Issues du référentiel européen des compétences numériques)		
A. PLANIFIER	<p><b>A. 2. Gestion des niveaux de services</b> Définit, valide et fait appliquer les accords de niveaux de service (SLA) et les contrats de sous-traitance pour les services proposés. Négocie le niveau de performance des services en prenant en compte les besoins et ressources de l'établissement.</p>	<p><b>Niveau 4</b> Négocie les nouvelles conditions des SLAs en accord avec les objectifs généraux. S'assure de l'accomplissement des résultats prévus</p>
A. PLANIFIER	<p><b>A. 5. Conception de l'architecture</b> Définit, détaille, actualise et met en place une approche formelle pour implémenter des solutions nécessaires au développement et à l'exploitation de l'architecture des SI. Identifie les modifications nécessaires et les composants concernés : matériels, logiciels ou la plateforme technologique. Prend en compte l'interopérabilité, l'adaptabilité, la facilité d'utilisation et la sécurité. S'assure de la correspondance entre l'évolution de l'entreprise et la progression technologique.</p>	<p><b>Niveau 3</b> Mobilise les connaissances des experts pour définir de façon pertinente la technologie et les caractéristiques nécessaires à la construction de multiples projets de TIC, d'applications ou d'améliorations d'infrastructure.</p>
A. PLANIFIER	<p><b>A. 7. Veille technologique</b> Étudie en détail les dernières innovations technologiques pour aider à la compréhension des technologies en évolution. Met au point des solutions originales pour l'intégration de nouvelles technologies dans les produits, applications ou services ou dans la création de nouvelles solutions</p>	<p><b>Niveau 4</b> Mobilise une large gamme de connaissances expertes des nouvelles technologies tout en faisant preuve d'une forte compréhension de l'entreprise pour envisager et formuler des solutions pour le futur.</p>
A. PLANIFIER	<p><b>A. 9. Innovation</b> Envisage des solutions créatives pour fournir de nouveaux concepts, idées, produits ou services. Promeut une pensée ouverte et innovante pour exploiter les avancées technologiques dans les besoins ou la définition des objectifs de l'entreprise et de la société.</p>	<p><b>Niveau 4</b> A une pensée indépendante et une conscience technologique permettant l'intégration de concepts disparates dans des solutions originales.</p>
B. DEVELOPPER	<p><b>B. 2. Intégration des systèmes</b> Intègre des composants matériels, logiciels ou des sous-systèmes dans un système existant ou totalement nouveau. Respecte les processus et les procédures établis comme la gestion de configuration et la maintenance de packages. Prend en compte la compatibilité des modules existants ou nouveaux pour assurer l'intégrité du système, son interopérabilité et la sécurité de l'information. Vérifie et teste la capacité et les performances du système ainsi que sa documentation dans le cas d'une intégration réussie</p>	<p><b>Niveau 3</b> Développe des applications et choisit les options techniques appropriées, de manière créative. Prend part à d'autres activités de développement.</p>
B. DEVELOPPER	<p><b>B. 3. Tests</b> Met au point et exécute des procédures systématiques de test sur des systèmes informatiques ou les exigences d'utilisabilité du client pour s'assurer de la conformité avec les spécifications de conception. S'assure que les nouveaux composants ou systèmes ou ceux mis à jour fonctionnent comme prévu. Garantit la conformité aux standards internes, externes, nationaux et internationaux : ce qui inclut les normes de santé, de sécurité, d'utilisabilité, de performance, de fiabilité et de compatibilité. Produit des documents et des rapports attestant des exigences de certification</p>	<p><b>Niveau 2</b> Organise des campagnes de tests et élabore des scénarios pour éprouver les vulnérabilités potentielles. Enregistre et communique les résultats et leur analyse.</p>

Compétences (Issues du référentiel européen des compétences numériques)		
B. DEVELOPPER	<p><b>B. 4. Déploiement de la solution</b> Effectue, sur la base de bonnes pratiques générales, les interventions programmées nécessaires pour mettre en œuvre la solution, y compris l'installation, la mise à jour ou de mise hors service. Configure le matériel, le logiciel ou le réseau afin de garantir l'interopérabilité des composants du système et corrige toutes anomalies ou incompatibilités liées. Engage des ressources spécialisées supplémentaires si nécessaire, telles que les fournisseurs réseau. Délivre formellement une solution entièrement opérationnelle à l'utilisateur et complète la documentation avec les informations pertinentes, y compris les caractéristiques des équipements, ainsi que les paramètres de configuration et les données relatives à la performance.</p>	<p><b>Niveau 2</b> Installe ou désinstalle de manière systématique des éléments du système. Identifie les composants défaillants et établit la cause principale de la défaillance au sein du système. Assiste les collègues moins expérimentés</p>
B. DEVELOPPER	<p><b>B. 5. Production de la documentation</b> Produit des documents décrivant les produits, services, composants et applications pour établir la conformité avec les besoins documentaires appropriés. Sélectionne le style et les moyens les plus appropriés pour les supports de présentation. Crée des modèles pour les systèmes de gestion de documents. S'assure que les fonctions et caractéristiques sont correctement documentées. Vérifie que les documents existants sont valides et à jour.</p>	<p><b>Niveau 3</b> Adapte le niveau de détail à l'objectif de la documentation et au public ciblé</p>
C. UTILISER	<p><b>C.1. Support utilisateurs</b> Répondre aux demandes et problèmes des utilisateurs en enregistrant les informations pertinentes. S'assure de leur résolution, fait remonter les incidents survenus et optimise les performances du système en accord avec les accords de niveaux de service (SLA). Sait comment contrôler le résultat d'une solution proposée et la satisfaction client qui en résulte.</p>	<p><b>Niveau 2</b> Interprète de façon systématique les problèmes rencontrés par les utilisateurs et identifie les solutions et d'éventuels effets indésirables. Utilise son expérience pour résoudre les problèmes des utilisateurs</p>
C. UTILISER	<p><b>C. 2. Support aux changements</b> Met en œuvre et accompagne l'évolution d'une solution informatique. Contrôle et planifie de manière efficace des modifications de logiciels ou de matériel informatiques afin d'empêcher que des mises à niveau n'aient des effets imprévisibles. Réduit au minimum les interruptions de service liées au changement et se conforme au contrat de service (SLA) défini. Prend en compte et se conforme aux procédures de sécurité de l'information.</p>	<p><b>Niveau 3</b> Assure l'intégrité du système en vérifiant l'application des mises à jour fonctionnelles, des ajouts de logiciels ou de matériel et des opérations de maintenance. Satisfait aux exigences budgétaires.</p>
C. UTILISER	<p><b>C. 3. Fourniture de service</b> Garantit une prestation de service en accord avec le niveau service (SLA) établi. Prend des mesures préventives pour assurer des applications et infrastructures informatiques stables et sécurisées afin d'éviter de potentielles interruptions de service, en tenant compte des problématiques de gestion de capacité et de sécurité des informations. Tient à jour la base de données des documents d'exploitation et enregistre tous les incidents de service dans un journal. Gère les outils de contrôle et de gestion (ex : les scripts, les procédures). Maintient les services du Système d'Information (SI) et prend des mesures préventives si nécessaire</p>	<p><b>Niveau 3</b> Établit le planning des tâches opérationnelles. Gère les coûts et le budget alloué en fonction des procédures internes et des contraintes externes.</p>
C. UTILISER	<p><b>C. 4. Gestion des problèmes</b> Identifie l'origine des incidents et les résout. Adopte une démarche préventive pour éviter ou identifier les sources de problèmes informatiques. Met en place un système de gestion de connaissances basé sur la récurrence d'erreurs usuelles. Résout ou escalade les incidents. Optimise les performances des systèmes ou des composants.</p>	<p><b>Niveau 2</b> Dirige et est responsable de la totalité du processus complet de gestion des problèmes. Prévoit et garantit la disponibilité de ressources humaines bien formées, d'outils et d'équipements de diagnostic pour faire face à des incidents urgents.</p>
D. FACILITER	<p><b>D. 10. Gestion de l'information et de la connaissance</b> Identifie et gère les informations structurées et non structurées et étudie les politiques de diffusion de l'information. Crée une structure d'information pour permettre l'exploitation et l'optimisation des informations. Maîtrise les bons outils à déployer pour créer, extraire, maintenir, renouveler et diffuser les connaissances liées à l'activité afin de tirer profit des informations.</p>	<p><b>Niveau 3</b> Analyse les processus métiers et les exigences associées en matière d'information et fournit la structure d'information la plus appropriée.</p>

Compétences (Issues du référentiel européen des compétences numériques)		
E. GERER	<p><b>E. 2. Gestion des projets et du portefeuille de projets</b> Met en œuvre un plan d'action pour un programme de changement. Planifie et dirige un projet ou un portefeuille de projets informatiques et en assure la coordination et la gestion des interdépendances. Orchestre les projets de manière à développer ou mettre en œuvre de nouveaux processus internes ou externes pour répondre aux besoins identifiés de l'établissement. Définit les tâches, les responsabilités, les points de contrôle critiques, les ressources, les besoins en compétence, les interfaces et le budget. Optimise les coûts et le délai, réduit le plus possible le gaspillage et s'attache à atteindre un niveau de qualité élevé. Élabore des plans d'urgence pour faire face aux problèmes imprévus lors de mise en œuvre. Livre les projets dans les temps, respecte le budget et les exigences initiales. Crée et maintient les documents pour faciliter le suivi de l'avancement du projet.</p>	<p><b>Niveau 2</b> Comprend et applique les principes de la gestion de projet, met en œuvre les méthodes, les outils et les processus pour gérer des projets simples, optimise les coûts et réduit le gaspillage.</p>
E. GERER	<p><b>E. 3. Gestion des Risques</b> Met en œuvre la gestion du risque dans les systèmes d'information en appliquant les politiques et procédures de gestion du risque définies par l'établissement. Évalue les risques encourus par les activités de l'organisation, y compris ceux liés au web, au Cloud et aux ressources mobiles. Documente les risques possibles et les plans d'action pour les contrôler.</p>	<p><b>Niveau 3</b> Décide des actions nécessaires pour adapter la sécurité et gérer l'exposition au risque. Évalue, gère et garantit le traitement des exceptions. Audite les processus et l'environnement informatique.</p>
E. GERER	<p><b>E. 8. Gestion de la sécurité de l'information</b> Met en œuvre la politique de sécurité de l'information de l'établissement. Contrôle et agit contre les intrusions, les fraudes et les violations ou fuites concernant la sécurité. Garantit l'analyse et la gestion des risques en matière de sécurité des données et de l'information. Passe en revue les incidents de sécurité, formule des recommandations concernant la stratégie et la politique de sécurité afin d'assurer l'amélioration continue des systèmes de sécurité.</p>	<p><b>Niveau 2</b> Analyse de manière systématique l'environnement pour identifier et définir les failles et les menaces. Consigne et fait remonter à ses supérieurs les non-conformités.</p>

## 7- INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Respect des contrats de service (SLA)
- Respect des délais, des charges et des budgets sur les projets dont il a la charge
- Taux d'incidents techniques sur les outils administrés
- Nombre et qualité des échanges avec le GHT
- Taux de systèmes « uptodate »
- Nombre d'audits annuels
- Taux d'application des préconisations de cybersécurité

## 8- STATUT, CONDITIONS DE TRAVAIL ET PARCOURS PROFESSIONNEL

Statut : à définir

Conditions de travail dans le poste :

- Horaires : à définir

Contraintes particulières :

- Participe aux astreintes informatiques
- Déplacements ponctuels dans les établissements du GHT Savoie-Belley si les projets le nécessitent

Formation et expérience :

- De formation supérieure Bac +5 en informatique
- Expérience de 5 ans minimum dans un environnement de production informatique, d'exploitation ou de support.
- Expérience opérationnelle en sécurité du SI